

Séance du jeudi 23 juillet 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 16/07/2020

Présents : 15

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :
Christelle CHAUVET

*L'an deux mille vingt et le vingt-trois juillet l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,*

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA

Représentés:

Absents:

Objet: Vote du Budget Primitif - Commune - 2020_036

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget primitif de l'année 2020 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- En fonctionnement, en dépenses et en recettes à 1 183 581.69 euros
- En investissement, en dépenses et en recettes à 1 203 456.40 euros

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, approuve le budget primitif de la Commune de Saint Cernin pour l'année 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 06 AOUT 2020
et publication ou notification du



12 AOUT 2020

Le Maire,
A. DUJOLS

